



COMPTES CONSOLIDÉS 2012

Société anonyme au capital de 4 562 864,50 euros
15/17 rue Vivienne – 75002 Paris
418 093 761 R.C.S. Paris
www.hi-media.com

NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE	9
Note 1. Principes et méthodes comptables	9
1.1. Entité présentant les états financiers	9
1.2. Base de préparation	9
1.3. Principes de consolidation	10
1.4. Monnaie étrangère	10
1.5. Recours à des estimations et aux jugements	11
1.6. Immobilisations incorporelles	11
1.7. Immobilisations corporelles	12
1.8. Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé	12
1.9. Créances clients	13
1.10. Trésorerie et équivalents, et actifs financiers courants	13
1.11. Actifs non courants et groupe d'actifs destinés à la vente	13
1.12. Capital	14
1.13. Emprunt	14
1.14. Instruments financiers dérivés	14
1.15. Provisions	14
1.16. Avantages du personnel	15
1.17. Informations sectorielles	16
1.18. Impôt sur le résultat	16
1.19. Reconnaissance du chiffre d'affaires	17
1.20. Résultat opérationnel	18
1.21. Résultat par action	18
Note 2. Gestion des risques financiers	18
2.1. Risque de crédit	19
2.2. Risque de liquidité	19
2.3. Risque de marché	20
2.4. Catégorisation des instruments financiers	21
Note 3. Périmètre de consolidation	23
3.1. Liste des entités consolidées	23
Note 4. Chiffres d'affaires	24
Note 5. Charges de personnel	24
Note 6. Valorisation des options et actions gratuites	25
Note 7. Autres produits et charges non courants	25
Note 8. Résultat financier	25
Note 9. Impôt sur le résultat	26
Note 10. Goodwill	27
10.1. Valeur nette comptable des goodwill affectée à chaque UGT	27
10.2. Evaluation de la valeur recouvrable des goodwill au 31 décembre 2012	27
Note 11. Immobilisations incorporelles	28
Note 12. Immobilisations corporelles	30
Note 13. Impôts différés	31

13.1.	Impôts différés actifs et passifs reconnus	31
13.2.	Impôts différés actifs non reconnus	31
Note 14.	Autres actifs financiers	31
Note 15.	Clients et autres débiteurs	32
Note 16.	Autres actifs courants	33
Note 17.	Trésorerie et équivalents de trésorerie	34
Note 18.	Capitaux propres	34
Note 19.	Emprunts et dettes financières	34
19.1.	Crédit syndiqué	34
19.2.	Financement lié à l'affacturage	35
Note 20.	Provisions non courantes	35
20.1.	Détail des provisions non courantes	35
20.2.	Avantages au personnel	35
Note 21.	Dettes non courantes	36
Note 22.	Autres dettes et passifs courants	36
Note 23.	Informations sectorielles	37
23.1.	Résultat par activité	37
23.2.	Total actif	37
23.3.	Chiffre d'affaires par zone géographique	37
Note 24.	Plan d'option de souscription d'actions et attributions d'actions gratuites	38
24.1.	Options de souscriptions d'actions	38
24.2.	Attributions d'actions gratuites	40
Note 25.	Engagements hors-bilan	41
25.1.	Engagements reçus	41
25.2.	Engagements donnés	41
25.3.	Covenants	41
25.4.	Nantissements	41
25.5.	Litiges	41
Note 26.	Événements intervenus depuis le 31 décembre 2012	41
Note 27.	Transactions entre parties liées	41
27.1.	Rémunérations des membres des organes de direction	41
27.2.	Transactions avec les filiales	42
27.3.	Autres parties liées	42

Comptes de résultat consolidés des exercices 2012 et 2011

<i>en milliers d'euros</i>	Notes	31 déc.2012	31 déc.2011
Chiffre d'affaires	Note 4	194 736	229 927
Charges facturées par les supports		-127 831	-154 467
Marge brute		66 904	75 460
Achats		-24 292	-24 341
Charges de personnel	Note 5	-28 441	-30 407
Dotations et reprises aux amortissements et provisions		-4 040	-3 148
Résultat opérationnel courant <i>(avant valorisation des stock options et actions gratuites)</i>		10 132	17 564
Valorisation des stock options et actions gratuites	Note 6	-669	-1 241
Autres produits et charges non courants	Note 7	-398	-288
Résultat opérationnel		9 065	16 035
Coût de l'endettement	Note 8	-1 685	-2 059
Autres produits et charges financiers	Note 8	-279	306
Résultat des sociétés intégrées		7 100	14 282
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		-638	15
Résultat avant impôt des sociétés consolidées		6 462	14 297
Impôts	Note 9	-533	-3 034
Impôts sur éléments non courants	Note 9	-	-
Résultat net des sociétés consolidées		5 930	11 263
Dont intérêts minoritaires		446	474
Dont Part du Groupe		5 483	10 789
		31 déc.2012	31 déc.2011
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires		44 876 770	44 870 554
Résultat de base par action (en euros)		0,12	0,24
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (dilué)		45 309 017	45 165 622
Résultat dilué par action (en euros)		0,12	0,24

Etat du résultat global des exercices 2012 et 2011

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2012	31 déc.2011
Résultat de la période	5 483	11 263
Autres éléments du résultat global		
- Gains et pertes actuariels liés aux provisions pour retraite	-99	-53
- Application de la comptabilité de couverture aux instruments financiers	-234	48
- Ecart de conversion	-534	-591
- Autres	-63	-
- Impôt sur les autres éléments du résultat global	-	-
Autres éléments du résultat global, nets d'impôt	-930	-596
dont part du groupe	-930	-596
dont intérêts minoritaires		-
Résultat global	4 553	10 667

Bilans consolidés au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2012

ACTIF - en milliers d'euros	Notes	31 déc.2012	31 déc.2011
Goodwill nets	Note 10	121 315	121 419
Immobilisations incorporelles nettes	Note 11	10 873	9 828
Immobilisations corporelles nettes	Note 12	1 701	1 963
Impôts différés actifs	Note 13	7 362	5 605
Autres actifs financiers	Note 14	3 386	2 111
Actifs non courants		144 637	140 926
Clients et autres débiteurs	Note 15	67 442	79 285
Autres actifs courants	Note 16	24 928	22 756
Actifs financiers courants		15	15
Trésorerie et équivalents de Trésorerie	Note 17	14 483	17 926
Actifs non courants et groupes d'actifs destinés à être cédés		1 529	-
Actifs courants		108 396	119 982
TOTAL DE L'ACTIF		253 033	260 908
PASSIF - en milliers d'euros	Notes	31 déc.2012	31 déc.2011
Capital social		4 562	4 562
Primes d'émission et d'apport		123 975	123 975
Réserves et report à nouveau		-15 255	-24 718
Actions propres		-3 537	-2 065
Résultat consolidé (part du Groupe)		5 483	10 789
Capitaux propres (part du Groupe)		115 228	112 541
Intérêts minoritaires		1 237	1 074
Capitaux propres	Note 18	116 466	113 615
Emprunts et dettes financières à long terme	Note 19	20 054	25 149
Provisions non courantes	Note 20	1 246	1 335
Dettes non courantes	Note 21	727	493
Passifs d'impôt différés	Note 13	496	552
Passifs non courants		22 522	27 530
Dettes financières à court terme et découverts bancaires	Note 19	19 910	22 680
Provisions courantes		-	-
Fournisseurs et autres créditeurs		74 970	74 882
Autres dettes et passifs courants	Note 22	19 164	22 201
Passifs courants		114 045	119 763
TOTAL DU PASSIF		253 033	260 908

Tableau des flux de trésorerie consolidés des exercices 2012 et 2011

<i>en milliers d'euros</i>	Notes	31 déc.2012	31 déc.2011
Résultat net		5 930	11 263
<i>Ajustements pour :</i>			
Amortissements des immobilisations		3 609	3 829
Pertes de valeur			-
Produits de placement			-
Coût de l'endettement	Note 8	1 685	2 060
Quote-part dans les entreprises associées		638	-15
Résultat de cession d'immobilisations		-529	-351
Coûts des paiements fondés sur des actions	Note 6	669	1 241
Charges d'impôts courants	Note 9	533	3 034
Résultat opérationnel avant variation du BFR et des provisions		12 535	21 060
Variation du BFR		6 820	-4 789
Trésorerie provenant des activités opérationnelles		19 354	16 271
Intérêts payés		-1 692	-2 427
Impôt sur le résultat payé		-3 392	-4 151
Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles :		14 271	9 692
Produits de cession d'immobilisations corporelles		1	24
Evaluation à la juste valeur des équivalents de trésorerie			-
Produits de cession d'actifs financiers		1	623
Cession de filiale, sous déduction de la trésorerie cédée			-
Acquisition de filiale, sous déduction de la trésorerie acquise		-1 952	-107
Acquisition d'immobilisations		-5 249	-6 321
Variation des actifs financiers		147	-101
Variation des fournisseurs d'immobilisations		-18	
Incidence des variations de périmètre			-33
Trésorerie nette provenant des activités d'investissement :		-7 070	-5 916
Produits de l'émission d'actions		-1	-
Rachat d'actions propres		-2 332	27
Nouveaux emprunts	Note 19	1 983	36 203
Remboursements d'emprunts	Note 19	-6 758	-39 783
Variation des autres dettes financières	Note 19	-3 065	3 355
Dividendes payés aux minoritaires		-442	-414
Trésorerie nette provenant des activités de financement :		-10 616	-612
Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie		-3 425	3 169
Incidence des variations de taux de change		-10	4
Trésorerie et équivalent de trésorerie au 1er janvier		17 908	14 739
Trésorerie et équivalent de trésorerie fin de période : (1)		14 483	17 908

(1) Trésorerie à l'actif diminuée des découverts bancaires. Cf. Note 19 Emprunts et dettes financières

Tableau de variation des capitaux propres consolidés des exercices 2012 et 2011

	Nombre d'actions	Capital social	Primes	Actions propres	Réserve options et actions gratuites	Pdts et charges en capitaux propres	Réserves et résultats consolidés	Capitaux propres Part du groupe	Capitaux propres Intérêts minoritaires	Capitaux propres
<i>en milliers d'euros</i>										
Au 1er Janvier 2011	44 469 495	4 427	123 975	- 2 105	2 486	4 815	-32 059	101 558	1 014	102 573
Dividendes versés par les filiales aux intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	-	-	-	414	414
Levée d'options de souscription d'actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rachat d'actions (1)	-	-	-	1 154	-	-	1 114	40	-	40
Traitement des options et actions gratuites (2)	1 152 650	115	-	-	1 069	-	-	1 184	-	1 184
Variation périmètre	-	-	-	-	-	-	434	434	-	434
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	-	596	-	596	-	596
Résultat net de la période	-	-	-	-	-	-	10 789	10 789	474	11 263
Résultat global	-	-	-	-	-	596	10 789	10 193	474	10 667
Au 31 décembre 2011	45 622 145	4 562	123 975	- 951	3 555	4 219	- 22 818	112 541	1 074	113 616
Dividendes versés par les filiales aux intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	-	-	-	283	283
Levée d'options de souscription d'actions	6 500	1	-	-	1	-	-	-	-	-
Rachat d'actions (1)	-	-	-	1 471	-	-	-	1 471	-	1 471
Traitement des options et actions gratuites (2)	-	-	-	-	550	-	-	550	-	550
Variation périmètre	-	-	-	-	-	-	944	944	-	944
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	-	930	-	930	-	930
Résultat net de la période	-	-	-	-	-	-	5 483	5 483	446	5 930
Résultat global	-	-	-	-	-	930	5 483	4 553	446	4 999
Au 31 décembre 2012	45 628 645	4 563	123 975	- 2 422	4 104	3 289	- 18 279	115 228	1 237	116 466

(1) Au 31 décembre 2012, Hi-Media S.A. détient 921 185 actions propres auxquelles s'ajoutent 122 970 actions propres acquises dans le cadre du contrat de liquidité.

(2) Cf. Note 24 sur les plans d'options de souscriptions d'actions et d'attributions d'actions gratuites.

Notes sur les comptes consolidés du Groupe

Les comptes consolidés de l'exercice 2012, ainsi que les notes afférentes, ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration de Hi-Media S.A., arrêtés lors de sa réunion du 12 mars 2013 et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 14 mai 2013.

Note 1. Principes et méthodes comptables

1.1. Entité présentant les états financiers

Hi-Media (« La Société ») est une entreprise domiciliée en France. Le siège social de la Société est situé au 15/17 rue Vivienne, 75002 Paris. Les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 comprennent la Société et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe » et chacune individuellement comme « les entités du Groupe ») et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées ou sous contrôle conjoint.

1.2. Base de préparation

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés publiés au titre de l'exercice 2012 sont établis conformément aux normes comptables internationales édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board). Ces normes comptables internationales sont constituées des IFRS (International Financial Reporting Standards), des IAS (International Accounting Standards), ainsi que de leurs interprétations, qui ont été adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2012 (publication au Journal Officiel de l'Union Européenne).

Les états financiers consolidés sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des éléments suivants :

- les instruments financiers dérivés, évalués à la juste valeur,
- les instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, évalués à la juste valeur,
- les actifs financiers disponibles à la vente, évalués à la juste valeur,
- les passifs, résultant de transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui seront réglées en trésorerie, évalués à la juste valeur.

Les états financiers consolidés sont présentés en euro, monnaie fonctionnelle de la Société. Toutes les données financières présentées en euro sont arrondies au millier d'euros le plus proche.

Les principes et méthodes comptables exposés ci-dessous ont été appliqués d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés, à l'exception des changements de méthodes comptables relatifs à l'application des nouvelles normes et amendements entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2012 et listés ci-après.

Les méthodes comptables sont appliquées d'une manière uniforme par les entités du Groupe.

Le Groupe Hi-media a appliqué les mêmes méthodes comptables que dans ses états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011, à l'exception des éléments ci-après :

a) Les nouvelles normes, amendements et interprétations suivants, d'application obligatoire à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2012, qui n'ont pas eu d'incidence sur les comptes du Groupe :

- Amendement à l'IFRS 1 - Hyperinflation sévère et suppression des dates d'application fixes pour les nouveaux adoptants,
- Amendement à l'IFRS 7 - Informations à fournir - Transfert d'actifs financiers

b) Les nouvelles normes, amendements et interprétations suivants, publiés mais non adoptés par l'UE, qui ne sont pas d'application obligatoire pour l'exercice débutant le 1^{er} janvier 2012, et qui n'ont pas été appliqués par anticipation :

- Amendement d'IAS 19 – Avantages au personnel,
- Amendement d'IAS 27 – Etats financiers individuels,
- IAS 28 Révisée – Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises,
- Amendement à l'IFRS 7 et à IAS 32 – Information à fournir dans le cadre de la compensation des actifs / passifs financiers,
- IFRS 9 – Instruments financiers,
- IFRS 10 – Etats financiers consolidés,

- IFRS 11 – Partenariats,
- IFRS 12 – Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités,
- IFRS 13 – Evaluation à la juste valeur.

1.3. Principes de consolidation

Une filiale est une entité contrôlée par le Groupe. Le contrôle existe lorsque le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables sont pris en considération. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse. Les méthodes comptables des filiales sont modifiées quand nécessaire pour les aligner sur celles adoptées par le Groupe.

1.3.1. Entreprises sous contrôle exclusif

Les entreprises sous contrôle exclusif direct ou indirect de Hi-Media S.A. sont intégrées globalement.

1.3.2. Entreprises associées (entreprises mises en équivalence)

Les entreprises associées sont les entités dans lesquelles la Société a une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle. L'influence notable est présumée quand le Groupe détient entre 20 et 50% des droits de vote d'une entité. Les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (« entreprises mises en équivalence ») et sont initialement comptabilisées au coût. La participation du Groupe comprend le goodwill identifié lors de l'acquisition, net des pertes de valeur accumulées. Les états financiers consolidés incluent la quote-part du Groupe dans le montant total des profits et pertes et les mouvements de capitaux propres comptabilisés par les entreprises mises en équivalence, après prise en compte d'ajustements de mise en conformité des méthodes comptables avec celles du Groupe, à partir de la date à laquelle l'influence notable est exercée jusqu'à la date à laquelle l'influence notable prend fin.

Si la quote-part du Groupe dans les pertes est supérieure à sa participation dans l'entreprise mise en équivalence, la valeur comptable des titres mis en équivalence (incluant tout investissement à long terme) est ramenée à zéro et le Groupe cesse de comptabiliser sa quote-part dans les pertes à venir, à moins que le Groupe ait une obligation de participer aux pertes ou d'effectuer des paiements au nom de l'entreprise.

1.3.3. Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les soldes bilanciels et les transactions, les produits et les charges résultant des transactions intra-groupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés. Les gains découlant des transactions avec les entreprises mises en équivalence sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entreprise. Les pertes sont éliminées de la même façon que les gains, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

1.4. Monnaie étrangère

1.4.1. Transactions en monnaie étrangère

Les écarts de change sur créances et dettes libellées en devises étrangères d'une entité donnée sont comptabilisés en résultat opérationnel ou en résultat financier de l'entité selon la nature de la transaction sous-jacente.

Les différences de change ayant trait à des éléments monétaires faisant partie intégrante de l'investissement net dans des filiales étrangères sont inscrites en réserves de conversion pour leur montant net d'impôt.

Les postes de bilan exprimés en devises sont convertis en euros aux taux de clôture de l'exercice, à l'exception de la situation nette qui est conservée à sa valeur historique. Les comptes de résultat et flux de trésorerie exprimés en devises étrangères sont convertis aux taux de change moyen mensuel, en l'absence de fluctuation importante du cours de change. Les différences de conversion résultant de l'application de ces différents taux ne sont pas incluses dans le résultat de la période mais affectées directement en réserves de conversion dans les comptes consolidés.

1.4.2. Activités à l'étranger

Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger, y compris le goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition, sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les produits et les charges d'une activité à l'étranger, en

dehors des activités à l'étranger dans une économie hyper inflationniste, sont convertis en euros en utilisant les cours de change en vigueur aux dates de transactions.

Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en réserve de conversion au sein des capitaux propres.

1.5. Recours à des estimations et aux jugements

La préparation des états financiers selon les normes IFRS nécessite, de la part de la Direction, la prise en compte d'estimations et d'hypothèses pour la détermination des montants comptabilisés de certains actifs, passifs, produits et charges ainsi que de certaines informations données en notes annexes sur les actifs et passifs éventuels, notamment :

- Les goodwill et les tests de dépréciation afférents,
- Les actifs incorporels acquis,
- Les impôts différés actifs,
- Les dépréciations de créances clients,
- Les provisions pour risque,
- La charge de stock-options et actions gratuites,
- Les instruments financiers.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Compte-tenu du caractère incertain inhérent à ces modes de valorisation, les montants définitifs peuvent s'avérer différents de ceux initialement estimés.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est directement comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

1.6. Immobilisations incorporelles

1.6.1. Goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés par application de la méthode de l'acquisition en date d'acquisition, soit la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Pour apprécier le contrôle, le Groupe prend en compte les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables.

Le Groupe évalue le goodwill à la date d'acquisition comme :

- la juste valeur de la contrepartie transférée ; plus
- si le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la société acquise ; moins
- le montant net comptabilisé (généralement à la juste valeur) au titre des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

Quand la différence est négative, un profit au titre de l'acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les coûts liés à l'acquisition, autres que ceux liés à l'émission d'une dette ou de titres de capital, que le Groupe supporte du fait d'un regroupement d'entreprises, sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Toute contrepartie éventuelle à payer, telles que des clauses d'ajustement de prix activées en fonction de l'atteinte de certains critères de performance, est évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition. Les variations ultérieures de la juste valeur de la contrepartie éventuelle sont comptabilisées en résultat.

Les modalités des tests de perte de valeur des Unités Génératrices de Trésorerie sont détaillées dans la Note 1.8 ci-dessous. En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite en résultat de l'exercice.

Les goodwill se rapportant à l'acquisition de sociétés mises en équivalence sont inclus dans la valeur des « Titres mis en équivalence ». Ils sont testés par le biais du test de valeur effectué sur les titres.

1.6.2. Autres immobilisations incorporelles

Frais de recherche et développement

Les frais de développement y compris ceux relatifs aux logiciels et aux nouveaux sites ou nouvelles versions de sites sont immobilisés en tant qu'actifs incorporels dès que l'entreprise peut notamment démontrer :

- son intention et sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- sa capacité d'utiliser ou de vendre l'actif incorporel une fois achevé ;
- la disponibilité des ressources techniques et financières adéquates pour achever le développement et la vente ;
- qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise ;
- et que le coût de cet actif peut-être évalué de façon fiable.

Les autres frais de recherche et développement sont enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Ces actifs incorporels sont amortis sur la durée d'utilisation estimée en fonction de la consommation des avantages économiques qui leur sont liés. Ils sont éventuellement dépréciés si leur valeur recouvrable devient inférieure à leur valeur comptable.

Autres immobilisations incorporelles acquises

Pour remplir la définition d'une immobilisation incorporelle, un élément doit être identifiable (séparable ou issu de droits contractuels ou légaux), contrôlé par la société et il doit être probable que les avantages économiques futurs attribuables à cet élément iront à l'entreprise.

Une immobilisation incorporelle acquise est reconnue au bilan dès lors que son coût peut être mesuré de façon fiable sachant qu'il est présumé dans ce cas que des avantages économiques futurs attribuables à cette immobilisation iront à l'entreprise.

Ces immobilisations incorporelles, constituées essentiellement de marques, de licences et logiciels et de relations clients. Les licences, logiciels et relations clients, qui ont une durée d'utilité finie, sont amortis sur une durée comprise entre 3 et 8 ans.

1.7. Immobilisations corporelles

La valeur d'origine des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilité du bien.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, pour lesquelles les risques et avantages ont été transférés au preneur, sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers. Ces immobilisations sont amorties selon le mode et les durées d'utilité décrits ci-dessous.

L'amortissement est comptabilisé en charges sur la durée d'utilité estimée pour chaque immobilisation corporelle.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Agencements et aménagements	5 à 10 ans
Matériels de bureau et informatiques	3 à 5 ans
Mobilier	4 à 8 ans

1.8. Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

1.8.1. Actifs financiers

Un actif financier est examiné à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication objective de perte de valeur. Le Groupe considère qu'un actif financier est déprécié s'il existe des indications objectives qu'un ou plusieurs événements ont eu un impact négatif sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif.

La perte de valeur d'un actif financier évalué au coût amorti correspond à la différence entre sa valeur comptable et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine des actifs financiers.

Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat.

La perte de valeur est reprise si la reprise peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation.

1.8.2. Actifs non financiers

Les valeurs comptables des actifs non financiers du Groupe, autres que les actifs d'impôt différé, sont examinées à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif a subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée. Pour les goodwill, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ou qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service, la valeur recouvrable est estimée à chaque date de clôture. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre leur valeur d'utilité et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés au taux, avant impôt, qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs sont regroupés dans le plus petit Groupe d'actifs qui génère des entrées de trésorerie résultant de l'utilisation continue, largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou Groupes d'actifs (l'« unité génératrice de trésorerie »).

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat. Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie (d'un Groupe d'unités) est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité génératrice de trésorerie, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité (du Groupe d'unités) au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité (du Groupe d'unités).

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut pas être reprise. Pour les autres actifs, le Groupe apprécie à chaque date de clôture s'il existe une indication que des pertes de valeur comptabilisées au cours de périodes antérieures aient diminué ou n'existent plus. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

1.9. Créances clients

Les créances clients sont évaluées initialement à la juste valeur puis au coût amorti et font l'objet d'un examen individuel. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés) est inférieure à la valeur comptable.

Les créances cédées à des tiers (contrat d'affacturage) sont sorties de l'actif du Groupe lorsque les risques et avantages qui leur sont associés sont substantiellement transférés à ces tiers et si la société d'affacturage prend notamment en charge le risque de crédit, le risque de taux et de délai de recouvrement.

Le risque de crédit correspond au risque de non recouvrement de la créance. Dans le cadre des contrats déconsolidant des entités du Groupe, le risque de crédit est supporté par la société d'affacturage, ce qui signifie que le Groupe n'est plus exposé aux risques de recouvrement de la facture et par conséquent la cession est réputée sans recours.

Le risque de taux et de délai de recouvrement correspond au transfert du risque financier lié à l'allongement de la durée de recouvrement des créances et au coût de portage y afférent. Dans le cadre des contrats déconsolidant des entités du Groupe, le taux de commission pour une cession donnée est uniquement ajusté en fonction de l'EURIBOR et du délai de règlement de la cession précédente. La commission de financement est d'ailleurs payée en début de période et n'est pas modifiée par la suite.

Le risque de dilution technique est lié au non paiement de la créance pour cause de défauts constatés sur les services rendus ou de litiges commerciaux. Pour chaque contrat déconsolidant signé par les entités du Groupe, la réserve de garantie ne couvre pas les risques généraux ni le risque de délai de paiement ; le fond de garantie est constitué pour couvrir les débits (avoirs...) de dilution technique.

1.10. Trésorerie et équivalents, et actifs financiers courants

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les éléments immédiatement liquides et dont les variations de juste valeur sont non significatives telles les liquidités en comptes courants bancaires, les parts d'OPCVM de trésorerie ainsi que le compte de réserve chez le factor.

Les actifs financiers courants ne répondant pas à la définition d'équivalents de trésorerie et détenus dans la perspective de transactions futures sont valorisés à la juste valeur et les variations sont enregistrées dans le compte de résultat.

1.11. Actifs non courants et groupe d'actifs destinés à la vente

Un actif non courant, ou un groupe d'actifs et de passifs, est détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Les actifs et passifs concernés sont reclassés en actifs détenus en vue de la vente et en passifs liés à des actifs détenus en vue de la vente sans possibilité de compensation. Les actifs ainsi reclassés sont comptabilisés à la valeur la plus faible entre la juste valeur nette des coûts de sortie et leur valeur nette comptable, soit leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, et ne sont plus amortis.

1.12. Capital

1.12.1. Actions ordinaires

Les actions ordinaires sont classées en tant qu'instruments de capitaux propres. Les coûts accessoires directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires ou d'options sur actions sont comptabilisés en déduction des capitaux propres, nets d'impôt.

1.12.2. Rachat d'instruments de capitaux propres (actions propres)

Si le Groupe rachète ses propres instruments de capitaux propres, le montant de la contrepartie payée y compris les coûts directement attribuables est comptabilisé net d'impôt, en diminution des capitaux propres. Les actions rachetées sont classées en tant qu'actions propres et déduites des capitaux propres. Lorsque les actions propres sont vendues ou remises en circulation, le montant reçu est comptabilisé en augmentation des capitaux propres, et le solde positif ou négatif de la transaction est transféré en majoration ou minoration des résultats non distribués.

1.13. Emprunt

Tous les emprunts sont initialement comptabilisés à la juste valeur de la contrepartie reçue qui correspond au coût, net des frais directement attribuables à ces emprunts. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les emprunts sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Ce taux correspond au taux de rendement interne qui permet d'actualiser la série de flux de trésorerie attendus sur la durée de l'emprunt. En outre, si l'emprunt comprend un instrument dérivé incorporé (dans le cas, par exemple, d'une obligation échangeable) ou s'il comprend une composante de capitaux propres (dans le cas, par exemple, d'une obligation convertible), alors le coût amorti est calculé sur la seule composante dette, donc une fois que l'instrument dérivé incorporé ou la composante de capitaux propres ont été séparés. En cas de changement des flux de trésorerie futurs attendus (par exemple, remboursement anticipé non prévu initialement), alors le coût amorti est ajusté par contrepartie du résultat pour refléter la valeur des nouveaux flux de trésorerie attendus, actualisés au taux d'intérêt effectif initial.

1.14. Instruments financiers dérivés

Des instruments financiers dérivés sont utilisés dans le but de gérer les expositions aux risques financiers. Tous les dérivés sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur : initialement à la date de souscription du contrat et ultérieurement lors de chaque clôture. Le traitement des gains ou pertes de réévaluation dépend de la désignation ou non du dérivé comme instrument de couverture, et, si c'est le cas, de la nature de l'élément couvert.

Les variations de juste valeur des dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisées en résultat financier durant la période à laquelle elles se rapportent. Les justes valeurs sont basées sur les valeurs de marché pour les instruments cotés ou sur des modèles mathématiques, tels que les modèles de valorisation d'options ou des méthodes d'actualisation des flux de trésorerie pour les instruments non cotés.

Les variations de juste valeur des dérivés désignés comme des instruments de couverture de flux de trésorerie sont comptabilisées en autres éléments du résultat global et présentées en réserves au sein des capitaux propres pour la partie efficace des variations de juste valeur des instruments ; et en résultat pour les gains et pertes qui se rapportent à la partie inefficace. Les montants comptabilisés en capitaux propres sont ensuite recyclés au compte de résultat en fonction de l'impact au compte de résultat des éléments couverts.

1.15. Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite résultant d'un événement passé à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers. Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

Une provision pour contrat déficitaire est comptabilisée lorsque les avantages économiques attendus du contrat par le Groupe sont inférieurs aux coûts inévitables devant être engagés pour satisfaire aux obligations contractuelles. La provision est évaluée à la valeur actuelle du plus faible coût attendu de la résiliation ou de l'exécution du contrat.

Dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, une provision est également comptabilisée pour les contrats d'achats existant dans la société acquise présentant des conditions défavorables par rapport à celles du marché à la date d'acquisition.

1.16. Avantages du personnel

1.16.1. Régimes à cotisations définies

Un régime à cotisations définies est un régime d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu duquel une entité verse des cotisations définies à une entité distincte et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires. Les cotisations à payer à un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charges liées aux avantages du personnel lorsqu'elles sont dues.

1.16.2. Régimes à prestations définies

Un régime à prestations définies est un régime d'avantages postérieurs à l'emploi autre qu'un régime à cotisations définies. L'obligation nette du Groupe au titre de régimes à prestations définies est évaluée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures ; ce montant est actualisé pour déterminer sa valeur actuelle. Les coûts des services passés non comptabilisés et la juste valeur des actifs du régime sont ensuite déduits. Les calculs sont effectués tous les ans par un actuaire qualifié en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Le Groupe comptabilise immédiatement en autres éléments du résultat global la totalité des écarts actuariels au titre de régimes à prestations définies.

1.16.3. Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail sont comptabilisées en charges lorsque le Groupe est manifestement engagé, sans possibilité réelle de se rétracter, dans un plan formalisé et détaillé soit de licenciements avant la date normale de départ à la retraite, soit d'offres encourageant les départs volontaires en vue de réduire les effectifs ; et que les personnes concernées ont été informées avant la date de clôture. Les indemnités de départs volontaires sont comptabilisées en charges si le Groupe a effectué une offre encourageant les départs volontaires, qu'il est probable que cette offre sera acceptée et que le nombre de personnes qui accepteront l'offre peut être estimé de façon fiable.

1.16.4. Avantages à court terme

Les obligations au titre des avantages à court terme sont évaluées sur une base non actualisée et comptabilisées lorsque le service correspondant est rendu. Un passif est comptabilisé pour le montant que le Groupe s'attend à payer au titre des plans d'intéressement et des primes réglés en trésorerie à court terme si le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite d'effectuer ces paiements en contrepartie de services passés rendus par le membre du personnel et que l'obligation peut être estimée de façon fiable.

1.16.5. Paiements fondés sur des actions

Des options d'achat et de souscription d'actions ainsi que des actions gratuites sont accordées aux dirigeants et à certains salariés du Groupe. Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », les options et actions sont évaluées à leur juste valeur à la date d'octroi.

La charge afférente est recalculée à chaque clôture en fonction des niveaux d'atteinte des critères de performance et du taux de turnover. Pour déterminer la charge future attendue sur ces plans, les paramètres sont réactualisés à chaque clôture en fonction des réalisations passées et de la meilleure estimation du management à cette date. Les paramètres définitifs pourront donc s'avérer différents de ceux initialement estimés.

i. Instruments dénoués par émission d'actions Hi-Media

Pour valoriser ces instruments, le Groupe utilise le modèle mathématique Black & Scholes. Les modifications des conditions de marché postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur l'évaluation initiale. En particulier, les plans d'attribution d'actions gratuites sont évalués sur la base du cours de l'action Hi-Media au jour du conseil d'administration qui a décidé de l'attribution de ces actions gratuites en tenant compte de la période d'incessibilité de l'action après l'acquisition des droits et du dividende attendu. La juste valeur de ces instruments, déterminée à la date d'attribution, est comptabilisée en charge, en contrepartie des capitaux propres, et répartie sur la période au cours de laquelle les bénéficiaires acquièrent leurs droits. L'évaluation de la charge prend en compte la probabilité de réalisation des conditions de performance et de présence. La charge cumulée relative à ces instruments est ajustée à chaque arrêté en fonction de la réactualisation des taux d'atteinte de performance et de présence. Cette différence est constatée en compte de résultat.

ii. Instruments dénoués par remise de numéraire

La charge, évaluée à la date d'attribution, est répartie sur la période au cours de laquelle les bénéficiaires acquièrent leurs droits. La contrepartie de cette charge est une dette. L'évaluation de la charge prend en compte la probabilité de réalisation des conditions de performance et de présence.

Lorsque ces plans sont issus d'acquisitions de filiales, la durée de vie estimée de l'instrument est calculée sur la base des plans initialement attribués aux salariés.

La charge cumulée relative à ces instruments est réévaluée à chaque arrêté. Le cas échéant, la différence de valorisation est constatée en compte de résultat.

1.17. Informations sectorielles

Conformément à IFRS 8, le Groupe présente une information sectorielle, basée sur le reporting interne, telle qu'elle est régulièrement examinée par la Direction du Groupe pour évaluer la performance de chaque secteur et leur allouer des ressources.

Un secteur opérationnel est une composante de l'entreprise :

- qui s'engage dans des activités susceptibles de lui faire percevoir des produits et supporter des charges (y compris les produits et les charges liés aux transactions avec d'autres composantes de la même entité) ;
- dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de l'entité afin de prendre des décisions quant aux ressources à affecter au secteur et d'évaluer ses performances ; et pour laquelle des informations financières distinctes sont disponibles.

Compte tenu de cette définition, les secteurs opérationnels chez Hi-Media correspondent aux secteurs d'activité suivants :

- Régie publicitaire
- Paiement en ligne
- Edition de sites web

Cette identification est fondée sur les systèmes internes d'organisation et la structure de gestion du Groupe.

En conséquence, le Groupe fournit en Note 23 les informations suivantes :

- le chiffre d'affaires sectoriel, la marge sectorielle et le résultat opérationnel sectoriel,
- les actifs sectoriels,
- des rapprochements des totaux des informations sectorielles avec les montants correspondants du Groupe.

Aucun passif n'est affecté aux secteurs dans le système interne de suivi des résultats.

1.18. Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à un regroupement d'entreprise ou à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global.

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, additionné à tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt différé est déterminé et comptabilisé selon l'approche bilanciale de la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. Les éléments suivants ne donnent pas

lieu à la constatation d'impôt différé : la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable, et les différences temporelles liées à des participations dans des filiales et des co-entreprises dans la mesure où il est probable qu'elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible. De plus, l'impôt différé n'est pas comptabilisé en cas de différence temporelle imposable générée par la comptabilisation initiale d'un goodwill. Les actifs et passifs d'impôt différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé, sur la base des réglementations fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture. Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et s'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale, soit sur la même entité imposable, soit sur des entités imposables différentes, mais qui ont l'intention de régler les actifs et les passifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net ou de réaliser les actifs et de régler les passifs d'impôt simultanément.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels la différence temporelle correspondante pourra être imputée. Les actifs d'impôt différé sont examinés à chaque date de clôture et sont réduits dans la proportion où il n'est plus désormais probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

1.19. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Reconnaissance du chiffre d'affaires brut

Selon IAS 18-7 / 18-8, l'entreprise qui agit en tant que principal dans la transaction reconnaît en chiffre d'affaires les montants facturés aux clients finaux. Afin de déterminer si l'entreprise agit en tant que principal ou au contraire en tant qu'agent, il convient d'évaluer les risques et responsabilités pris par l'entreprise pour livrer les biens ou rendre les services. Dans cette optique, Hi-Media s'est référé à la norme EITF 99-19, dans le cadre de l'application des IFRS, qui donne une liste d'indicateurs pour déterminer si l'entreprise agit en tant que principal ou agent. Pour la reconnaissance du chiffre d'affaires brut, Hi-Media s'est assuré que les indicateurs démontrant que la Société agit en tant que principal étaient bien présents dans les transactions effectuées avec ses clients, annonceurs ou internautes.

1.19.1. Activité Publicité

L'activité de régie publicitaire consiste à proposer aux annonceurs une prestation globale relative à leurs campagnes publicitaires sur les sites Internet avec lesquels Hi-Media a signé un contrat de régie. A ce titre, Hi-Media intervient généralement comme prestataire unique de l'annonceur et pas comme commissionnaire. L'annonceur n'a donc, dans ce cas, aucune relation contractuelle avec le site support. Le prix de la prestation facturée à l'annonceur comprend de façon indissociable le prix de l'espace publicitaire, le conseil quant aux choix des supports ainsi que le coût des prestations techniques de mise en ligne, de diffusion ainsi que de suivi de la campagne (tant en termes quantitatif que qualitatif) et le recouvrement des factures émises. Le chiffre d'affaires correspond donc aux montants facturés aux annonceurs.

Au titre de certains contrats, Hi-Media intervient en tant que simple apporteur d'affaires et diffuseur de la campagne. Le site internet ainsi représenté assure alors lui-même la facturation à l'annonceur, ainsi que le recouvrement des campagnes. Hi-Media n'intervenant qu'en tant qu'agent, le chiffre d'affaires correspond dans ce cas à la commission facturée par Hi-Media au site internet.

L'activité se décompose en trois modes de commercialisation :

- la vente d'espaces publicitaires au coût pour mille
- la vente d'opérations de marketing à la performance
- les contrats de sponsoring

La vente d'espaces publicitaires prévoit la mise en ligne et la diffusion d'objets publicitaires de différents formats sur un ou plusieurs supports (sites Internet) en régie chez Hi-Media sur une période déterminée. La valeur des contrats est fonction d'un coût pour mille affichages publicitaires et du volume acheté par l'annonceur.

Pour les contrats achevés à la date de clôture, le chiffre d'affaires reconnu dans le compte de résultat correspond à la valeur du contrat ou bien à la valeur du nombre de pages vues si celui-ci est inférieur à celui défini dans le contrat.

Pour les contrats en cours à la date de clôture, le chiffre d'affaires reconnu à la date de clôture correspond à la valeur du nombre de pages effectivement vues à la date de clôture si ce nombre de pages vues est inférieur ou égal à celui prévu au contrat.

La vente d'opérations de marketing à la performance prévoit un nombre de clics ou actions sur le message publicitaire des annonceurs. Seuls les clics ou actions sont valorisés et, à ce titre, reconnus en chiffre d'affaires.

Les contrats de sponsoring prévoient des forfaits fixes en rémunération de l'insertion du logo ou de toute autre marque distinctive des annonceurs sur le support concerné, en régie chez Hi-Media. Le forfait est reconnu en chiffre d'affaires linéairement sur la durée de la prestation.

1.19.2. Paiement en ligne

L'activité de paiement en ligne correspond à trois activités distinctes :

- Plateforme de paiement Allopass permettant à des sites Internet de faire payer aux internautes l'accès à leurs contenus
- Mise à disposition de serveurs vocaux interactifs (SVI) et prestation technique de la facturation correspondante
- Porte-monnaie électronique Hi-Pay

Dans le premier cas, le chiffre d'affaires correspond aux reversements consentis par les opérateurs téléphoniques au titre des numéros de téléphone ou SMS utilisés par les internautes pour accéder aux contenus des sites Internet. Hi-Media rémunérera par la suite le site auquel l'internaute a eu accès.

Dans le deuxième cas, Hi-Media intervient pour fournir une prestation technique au client et le chiffre d'affaires sera déterminé par différence entre le montant perçu auprès des opérateurs téléphoniques et les reversements consentis aux partenaires.

Dans le troisième cas, Hi-media à travers son porte monnaie électronique intervient pour fournir une prestation technique au client et le chiffre d'affaires sera déterminé par différence entre le montant perçu auprès des internautes et le reversement consenti aux partenaires diminué des frais techniques dus à des prestataires techniques extérieurs.

Le 23 août 2011, l'Autorité de contrôle prudentiel a accordé à Allopass le statut d'Etablissement de paiement.

1.20. Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel est obtenu en déduisant du résultat opérationnel courant les charges de stocks options et actions gratuites et les autres produits et charges non courants. Les autres produits et charges non courants comprennent le cas échéant les dépréciations des goodwill et autres immobilisations acquises, les plus ou moins-values de cession de sociétés consolidées ou d'activités, les charges de restructuration, les charges liées à des ruptures exceptionnelles de contrats et tout autre charge ou produit de caractère non courant.

1.21. Résultat par action

Le Groupe présente un résultat par action de base et dilué pour ses actions ordinaires. Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période ajusté du nombre d'actions propres détenues. Le résultat par action dilué est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires ajusté du nombre d'actions propres détenues en circulation des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, qui comprennent les options sur actions et les actions gratuites attribuées aux membres du management et du personnel.

Note 2. Gestion des risques financiers

Le Groupe est exposé aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

- risque de crédit
- risque de liquidité
- risque de marché

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessus, ses objectifs, sa politique et ses procédures de mesure et de gestion des risques, ainsi que sa gestion du capital. Des informations quantitatives figurent à d'autres endroits dans les états financiers consolidés.

Il incombe au Conseil d'administration de définir et superviser le cadre de la gestion des risques du Groupe.

2.1. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des titres de placement.

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients. Le profil statistique de la clientèle, incluant notamment le risque de défaillance par secteur d'activité et pays dans lequel les clients exercent leur activité est sans réelle influence sur le risque de crédit. Il n'y a pas de concentration du risque de crédit, tant au niveau des clients, qu'au niveau géographique.

Le Groupe a défini une politique de crédit au terme de laquelle la solvabilité de chaque nouveau client fait l'objet d'une analyse individuelle avant qu'il ne puisse bénéficier des conditions de paiement et de livraison pratiquées par le Groupe. Pour ce faire, le Groupe a recours à des notations externes, lorsqu'elles sont disponibles. Les clients qui ne satisfont pas aux exigences du Groupe en matière de solvabilité ne peuvent conclure des transactions avec le Groupe que dans le cas où ils règlent d'avance leurs commandes. A chaque clôture, le Groupe détermine un niveau de dépréciation qui représente son estimation des pertes encourues relatives aux créances clients et autres débiteurs ainsi qu'aux placements. Cette dépréciation est déterminée par une analyse des risques significatifs individualisés.

Afin de limiter le risque de crédit, la société Hi-Media a souscrit un contrat d'assurance-crédit. Ce contrat d'assurance-crédit souscrit repose sur trois services : la prévention, le recouvrement, l'indemnisation.

La prévention : l'assureur-crédit exerce une surveillance permanente et informe la société en cas de dégradation de la solvabilité de ses clients.

Le recouvrement : en cas d'impayé, la société transmet le dossier contentieux constitué de l'ensemble des pièces justifiant la créance à la compagnie d'assurance qui intervient auprès du débiteur défaillant et se charge du recouvrement par voie amiable et judiciaire.

L'indemnisation : la société sera indemnisée en cas d'insolvabilité constatée ou procédure judiciaire du débiteur. La compagnie d'assurance supporte 75 % du montant toutes taxes comprises, soit 90 % du montant hors taxes. Le délai d'indemnisation se situe entre 1 et 5 mois environ. Pour bénéficier de cette couverture, les filiales doivent obtenir au préalable auprès de l'assureur son accord de couverture client par client, et effectuer la déclaration d'impayé dans les 150 jours après échéance

Par ailleurs, la société Allopass a souscrit des contrats d'affacturage pour lesquels les principaux risques et avantages ont été transférés à la société d'affacturage (cf. Note 1.9).

L'exposition maximale au risque de crédit à la date de clôture est indiquée au sein des notes suivantes :

- Note 14 Autres actifs financiers
- Note 15 Clients et autres débiteurs
- Note 16 Autres actifs courants

2.2. Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

Le Groupe a mis en place une gestion des besoins en flux de trésorerie visant à optimiser son retour de trésorerie sur investissements. Ceci exclut l'impact potentiel de circonstances extrêmes, comme les catastrophes naturelles, que l'on ne saurait raisonnablement prévoir.

De plus, certaines filiales du Groupe ont souscrit des contrats d'affacturage qui leur permettent d'obtenir un financement à court terme et d'être plus flexibles dans la gestion quotidienne de leurs liquidités.

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Au 31 décembre 2012, les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers s'analysent comme suit (y compris les paiements d'intérêts) :

<i>en milliers d'euros</i>	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	moins de 1 an	1-5 ans	Plus de 5 ans
Crédit syndiqué ¹	27 732	30 206	8 745	21 461	-
Intérêts courus sur emprunts	61	61	61	-	-
Financement lié à l'affacturage ²	11 802	12 128	12 128	-	-
Dettes fournisseurs	75 276	75 276	75 276	-	-
Dettes fiscales et sociales	16 779	16 779	16 779	-	-
Autres dettes	2 079	2 079	2 079	-	-
Découverts bancaires	-	-	-	-	-
Total	133 729	136 529	115 068	21 461	-

¹ Les taux utilisés pour déterminer les flux futurs de trésorerie contractuels sont basés sur l'Euribor 3-mois au 31 décembre 2012.

² Il s'agit du contrat conclu par Hi-media dont les principaux risques et avantages ne sont pas transférés : la dette factor s'éteindra lorsque tous les clients auront réglé leurs créances au factor ou lorsque le factor rétrocédera les factures impayées à Hi-Media.

Les emprunts et dettes financières sont détaillés note 19.

2.3. Risque de marché

2.3.1. Risque de change

Le risque de change correspond au risque que des variations du cours de change affectent le résultat du Groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion du risque de change a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables, tout en optimisant le couple rentabilité / risque.

Le Groupe est exposé à un risque de change :

- sur l'activité de ses filiales basées aux Etats-Unis (Groupe Hi-media USA Inc.) et en Suède (Hi-Media Sales et Hi-Media Network) consolidées par intégration globale ainsi que, dans une moindre mesure
- sur l'activité de ses filiales consolidées par mise en équivalence en Chine (Hi-Media Chine), au Brésil (Hi-Midia Brazil) et au Royaume-Uni (Hi-Media Ltd)
- sur les revenus provenant de l'activité paiement en ligne en dehors de la zone euro (principalement l'Amérique latine et les Etats-Unis)

100% des achats et des ventes, les dépenses d'investissements, les actifs et passifs de ces filiales ainsi que les goodwill afférents sont libellés respectivement en dollars, couronnes suédoises, livres sterling, Yuan et Real.

En ce qui concerne l'activité paiement en ligne, la devise de reversement aux sites partenaires peut différer de celle des revenus perçus.

Les investissements du Groupe dans ses filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro ne sont pas couverts dans la mesure où le Groupe considère que ces positions de change sont à long-terme par nature.

En milliers d'euros

Sensibilité au taux de change	USD	SEK
Total actif	3 665	25 890
Total passif	-10 477	-2 379
Position nette	-6 813	23 511
Hypothèses de variation par rapport à l'euro	1%	1%
Impact sur le résultat avant impôt	5	-15
Impact sur les capitaux propres	67	-41

2.3.2. Risque de taux d'intérêt

Suite à la souscription d'un emprunt syndiqué significatif à taux variable en juin 2011 (cf. Note 19 Emprunts et dettes financières ci-dessous), le Groupe a adopté une politique qui consiste à s'assurer qu'au moins 50 % de l'exposition aux variations des taux d'intérêt des emprunts porte sur des taux fixes. A cette fin, des swaps de taux d'intérêt ont été contractés sur le second semestre 2011.

2.4. Catégorisation des instruments financiers

<i>en milliers d'euros</i>	Juste valeur par résultat	CATEGORIES				31 déc.2012	
		Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés	Valeur au bilan	Juste valeur
Autres actifs financiers	317	3 069	-	-	-	3 386	3 386
Créances clients	-	-	67 442	-	-	67 442	67 442
Autres actifs courants	-	-	24 493	-	-	24 493	24 493
Actifs financiers courants	-	-	-	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents	14 483	-	-	-	-	14 483	14 483
ACTIFS FINANCIERS	14 799	3 069	91 935	-	-	109 803	109 803
Emprunts et dettes financières	-	-	-	39 964	-	39 964	39 964
Dettes non courantes	-	-	-	-	727	727	727
Dettes fournisseurs	-	-	-	74 970	-	74 970	74 970
Autres dettes et passifs courants	-	-	-	18 852	-	18 852	18 852
PASSIFS FINANCIERS	-	-	-	133 787	727	134 514	134 514

Hiérarchie de juste valeur

Les instruments financiers valorisés à la juste valeur après leur première comptabilisation se hiérarchisent de la manière suivante :

- Niveau 1 : Les placements à court terme sont évalués à leur juste valeur par compte de résultat en référence à des prix cotés sur des marchés actifs.
- Niveau 2 : Les instruments dérivés sont évalués en référence à des paramètres observables sur des marchés actifs.
- Niveau 3 : les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur fondée sur des techniques d'évaluation utilisant des données relatives à l'actif et au passif qui ne sont pas fondées sur des données observables de marché

Note 3. Périmètre de consolidation

3.1. Liste des entités consolidées

Dénomination sociale	Pays	2012	2011	Méthode de consolidation	Date de création ou d'acquisition
Sociétés créées					
Hi-media Belgium SPRL	Belgique	100%	100%	IG	09.03.00
Hi-media Portugal LTDA	Portugal	53,90%	53,90%	IG	31.10.00
Hi-Pi SARL	France	100%	100%	IG	13.05.02
Hi-media Advertising Web SL	Espagne	100%	100%	IG	29.12.06
HPMP SPRL	Belgique	100%	100%	IG	17.09.07
HPME SA	Belgique	100%	100%	IG	08.05.08
Allopass Scandinavia AB	Suède	100%	100%	IG	30.09.09
Allopass Mexico SRLCV	Mexique	100%	100%	IG	17.07.09
Hi-media Payment do Brasil LTDA	Brésil	99,99%	99,99%	IG	16.11.11
Hi-media Regions SAS	France	49%	-	ME	06.12.12
Sociétés acquises					
Hi-media Network AB	Suède	100%	100%	IG	11.12.00
Hi-media Deutschland AG	Allemagne	100%	100%	IG	30.04.01
Europemission SL	Espagne	50%	50%	ME	25.03.04
Hi-Midia Brasil SA	Brésil	14%	14%	ME	18.07.05
Hi-media China Limited	Chine	49%	49%	ME	01.05.06
Allopass SAS	France	100%	100%	IG	08.02.06
L'Odyssée Interactive SAS	France	88%	88%	IG	31.05.06
Hi-media Sales AB	Suède	100%	100%	IG	04.09.06
Groupe Hi-media USA Inc	USA	100%	100%	IG	27.11.07
Vivat SPRL	Belgique	44%	44%	ME	14.03.08
Bonne Nouvelle Editions SARL	France	100%	100%	IG	06.06.08
Hi-media Nederland BV	Pays-Bas	100%	100%	IG	31.08.09
Hi-media Italia SRL	Italie	100%	100%	IG	31.08.09
Hi-media Network Internet España SL	Espagne	100%	100%	IG	31.08.09
Hi-media LTD	Angleterre	50%	50%	ME	31.08.09
Local Media SAS	France	45%	45%	ME	02.12.11
Pragma Consult SPRL	Belgique	100%	-	IG	30.01.12
Semilo BV	Pays-Bas	36,3%	-	ME	01.02.12
La Tribune Nouvelle SAS	France	27,8%	-	ME	13.02.12
New Movil Media SL	Espagne	55,02%	-	IG	13.12.12

Hi-Media SA a signé un protocole d'accord le 25 janvier 2012 en vertu duquel les actifs de la société Hi-Media Nederland BV, relatifs à l'activité « Advertising » de la société, ont été transférés à la société Semilo BV et Hi-Media SA a acquis directement et indirectement 36,3% du capital de Semilo BV.

L'offre commune de reprise des actifs de La Tribune Nouvelle a été retenue par le Tribunal de Commerce de Paris en date du 30 janvier 2012. Hi-Media est ainsi devenu actionnaire à 27,8% de la société La Tribune Nouvelle.

En date du 13 décembre 2012 Hi-media a acquis 55.02% du capital de la société espagnole New Movil Media, S.L.

Au cours de l'exercice, une opération de réorganisation de la structure juridique du groupe a eu lieu. La société Hi-Media SA a absorbé la société Mobile Works SAS en date du 31 décembre 2012.

Note 4. Chiffres d'affaires

La ventilation du chiffre d'affaires par activité se présente comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2012	31 déc. 2011
Régie publicitaire	93 750	110 771
Paieement en ligne	106 513	123 994
Publishing	11 504	12 194
<i>Elimination des transactions intragroupes entre les activités</i>	-17 032	-17 032
Chiffre d'affaires	194 736	229 927

Le chiffre d'affaires réalisé sur l'activité Publishing, c'est-à-dire l'édition de sites Internet, représente le chiffre d'affaires après prélèvement des commissions de régie et commissions de paiement.

En 2012, le chiffre d'affaires total réalisé sur les sites du Groupe s'élève à 7%.

Note 5. Charges de personnel

La ventilation des charges de personnel entre salaires, charges sociales et provision pour indemnités de fin de carrière se présente comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2012	31 déc.2011
Salaires	19 627	21 228
Charges sociales	8 723	9 144
Provision pour indemnités de fin de carrières	90	35
Charges de personnel	28 441	30 407

Les effectifs varient comme suit :

	31 déc.2011	Entrées	Sorties	31 déc.2012
France	255	53	-55	253
Etranger	221	22	-51	192
Effectif	476	75	-106	445

Note 6. Valorisation des options et actions gratuites

Les charges de personnel relatives aux options et actions gratuites, passées en compte de résultat conformément à la norme IFRS 2, s'analysent comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2012	31 déc.2011
Valorisation des options et actions gratuites	669	1 219
Reprise des plans de rétention de Fotolog Inc.	-	22
Paiements fondés sur des instruments de capitaux propres	669	1 241

Note 7. Autres produits et charges non courants

Les autres produits et charges non courant correspondent à :

- Des produits et charges liés à des activités ou entités qui ont fait l'objet de réorganisations stratégiques (-1.1M€)
- Des produits et charges liés à des défaillances sur certains partenaires de l'activité de paiement (+0.7M€)

Note 8. Résultat financier

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2012	31 déc.2011
Produits de placement	104	135
Intérêts sur emprunt	-1 685	-2 060
Autres éléments du résultat financier	-384	172
Résultat financier	-1 965	-1 753

Note 9. Impôt sur le résultat

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2012	31 déc.2011
Impôts courants	-2 902	-3 588
Impôts différés	2 369	554
Impôts différés sur éléments non courants	0	0
(Charge)/Produit d'impôts	-533	-3 034
<i>Taux effectif d'impôt (%)</i>	<i>8%</i>	<i>21%</i>

L'écart entre le taux d'imposition effectif et le taux d'impôt théorique s'analyse comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2012	31 déc.2011
Taux d'imposition en France	33,33%	33,33%
(Charge)/Produit d'impôts théorique	-2 154	-4 766
<i>Eléments de rapprochement avec le taux effectif :</i>	-	-
Effet des impairments	-	-
Résultats imputés sur déficits reportables antérieurs préalablement non constatés	75	-
Reconnaissance d'impôts différés actifs sur déficits reportables antérieurs	2 096	-
Différence de taux d'imposition entre les pays	5	1 266
Effet des reports déficitaires de l'exercice non activés	-579	-2 925
Différences permanentes et autres éléments	731	4 214
Impôts sans base	-707	-823
(Charge)/Produit d'impôts réel	-533	-3 034
<i>Taux effectif d'impôt</i>	<i>8%</i>	<i>21%</i>

La charge d'impôts courants de 2012 recouvre essentiellement des impôts sur résultats bénéficiaires.

Au 31 décembre 2012, le taux effectif d'impôt résulte principalement :

- d'impôts différés sur déficits fiscaux des périodes antérieures,
- d'impôts différés sur déficits fiscaux de la période non reconnus,
- de différences permanentes notamment de la charge liée aux actions gratuites attribuées, des amortissements dérogatoires et des reprises de provision sur compte courant non consolidé,
- des impôts sans base notamment constitués de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE).

Les sociétés Hi-Media France SA, Allopass SAS, Hi-Pi SARL et Bonne Nouvelle Editions SARL sont intégrées fiscalement.

Note 10. Goodwill

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2011	Var. change	Var. périmètre	Transfert	Aug.	Dim.	31 déc.2012
Goodwill	186 288	-	-105	-	-	-	186 183
Impairments	-64 869	-	-	-	-	-	-64 869
Goodwill net	121 419	-	-105	-	-	-	121 314

10.1. Valeur nette comptable des goodwill affectée à chaque UGT

La valeur nette comptable des goodwill affectés à chaque UGT se présente comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2011	Réallocation	Var. change	Var. périmètre	Aug.	Dim.	31 déc.2012
Hi-media France	9 993	-	-	-	-	-	9 993
Hi-media Allemagne	8 910	-	-	-	-	-	8 910
Hi-media Belgique	4 065	-	-	129	-	-	4 194
Hi-media UK	-	-	-	-	-	-	-
Hi-media Espagne	10 939	-	-	1 736	-	-	12 675
Hi-media Italie	4 761	-	-	-	-	-	4 761
Hi-media Pays-Bas	1 971	-	-	-1 971	-	-	-
Hi-Media Portugal	82	-	-	-	-	-	82
Hi-media Local (Suède)	15 174	-	-	-	-	-	15 174
Secteur Publicité	55 895	-	-	-105	-	-	55 790
Allopass	45 222	-	-	-	-	-	45 222
Secteur Paiements	45 222	-	-	-	-	-	45 222
L'Odyssée Interactive	20 302	-	-	-	-	-	20 302
Secteur Publishing	20 302	-	-	-	-	-	20 302
Goodwill	121 419	-	-	-105	-	-	121 314

Les variations de périmètre sont liées à l'acquisition des sociétés Pragma Consult en Belgique et New Movil en Espagne, et au transfert des actifs de Hi Media Pays-Bas dans le cadre du protocole signé avec Semilo, comme indiqué dans la note 3.1.

10.2. Evaluation de la valeur recouvrable des goodwill au 31 décembre 2012

Dans le cadre du contrôle de la valeur des goodwill, un test de dépréciation a été réalisé au 31 décembre 2012 selon les mêmes modalités que les exercices précédents. Cette procédure, s'appuyant principalement sur la méthode des flux nets futurs de trésorerie actualisés, consiste en l'évaluation de la valeur recouvrable de chaque entité générant ses flux propres de trésorerie.

Les principales hypothèses utilisées pour déterminer la valeur des unités génératrices de trésorerie sont les suivantes :

- méthode de valorisation de l'unité génératrice de trésorerie : valeur d'utilité,
- nombre d'années sur lequel les flux de trésorerie sont estimés et projetés à l'infini : 4 ans (2013-2016 normative),
- taux de croissance à long terme : 2,5% (2,5 % en 2011),
- taux d'actualisation Europe : 6,8% à 12,5% (8,5 % à 12,5 % en 2011), en fonction des pays
- taux de croissance du chiffre d'affaires : compris entre +5 % et +15 % par an sur la période 2013-2016, en fonction des pays et des activités

Le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital. Il a été calculé par la société sur la base de données internes pour les capitaux propres et de données de source de marché pour le beta, le taux sans risque et la prime de risque et la dette.

Le taux de croissance à long terme résulte d'une moyenne des estimations d'un échantillon représentatif des sources de marché. Le résultat de ces tests de dépréciation n'a pas conduit au 31 décembre 2012 à la reconnaissance de pertes de valeur.

Par ailleurs, une analyse de sensibilité du calcul à la variation des paramètres-clés (taux d'actualisation, taux de croissance à long terme et taux d'EBITDA) n'a pas fait apparaître de scénario probable dans lequel la valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie deviendrait inférieure à sa valeur comptable. Les variations des paramètres-clés utilisées dans cette analyse de sensibilité sont présentées ci-après :

<i>En milliers d'euros</i>	Taux d'actualisation		Taux de croissance à l'infini		Taux EBITDA
	Taux utilisé		Taux utilisé		
Hi-media France	7,50%	≥200 pts	2,50%	≤-150 pts	≥-200 pts
Hi-media Belgique	8,00%	≥200 pts	2,50%	≤-150 pts	≥-200 pts
Hi-media Allemagne	6,90%	≥150 pts	2,50%	≤-150 pts	≥-100 pts
Hi-media Portugal	12,50%	≥200 pts	2,50%	≤-150 pts	≥-200 pts
Hi-media local (Suède)	6,80%	≥200 pts	2,50%	≤-150 pts	≥-200 pts
Hi-media Italie	11,20%	≥200 pts	2,50%	≤-150 pts	≥-200 pts
Hi-media Espagne	9,10%	≥100 pts	2,50%	≤-100 pts	≥-100 pts
Allopass	7,50%	≥200 pts	2,50%	≤-150 pts	≥-200 pts
L'Odyssée Interactive	7,50%	≥200 pts	2,50%	≤-150 pts	≥-200 pts

Les tests de sensibilité ont été réalisés en faisant varier les hypothèses ci-dessus à la fois séparément et de manière combinée et les résultats n'ont pas amené de scénario probable où la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable.

Note 11. Immobilisations incorporelles

Les frais de développement activés durant la période sont inscrits dans la ligne « Logiciels et licences » et correspondent principalement :

- Au développement de nouvelles interfaces de gestion permettant à nos éditeurs de piloter leur activité publicitaire au quotidien
- Au développement d'une nouvelle solution de paiement
- A l'intégration de nouveaux moyens de paiement au sein des plateformes de paiement Allopass et Hipay
- Au processus de certification PCI-DSS de nos plateformes de paiement
- Aux développements effectués sur la plateforme Telecom SMS

La valeur brute des immobilisations incorporelles évolue comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2011	Var. change	Transfert	Aug.	Dim.	31 déc.2012
Logiciels et licences	18 649	6	4 157	686	-3 983	19 513
Marques	4 828	-67	-	-	-	4 761
Relation client	657	-	-	-	-	657
Immobilisations en cours	3 126	-	-4 157	3 962	-5	2 926
Autres	494	-	-	-	1	495
Total	27 754	-62	-	4 648	-3 987	28 352

Les amortissements et dépréciations cumulés des immobilisations incorporelles évoluent comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2011	Var. change	Transfert	Aug.	Dim.	31 déc.2012
Logiciels et licences	13 483	6	-	2 912	-3 411	12 990
Marques	3 478	-67	-	-	-	3 411
Relation client	438	-	-	82	-	520
Immobilisations en cours	70	-	-	22	-	93
Autres	456	-	-	10	-	466
Total	17 925	-62	-	3 026	-3 411	17 479

Les valeurs nettes des immobilisations incorporelles évoluent comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2012	31 déc.2011
Logiciels et licences	6 523	5 165
Marques	1 350	1 350
Relation client	137	219
Immobilisations en cours	2 834	3 056
Autres	30	38
Total	10 873	9 828

La valeur nette comptable des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie affectée à chaque UGT se présente comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>		31 déc.2012	31 déc.2011
UGT	Actif		
Allopass	Marque Allopass	384	384
L'Odyssée Interactive	Marque Jeuxvidéo.com	884	884
Hi Media	Marque Hi Media	74	74
	Autres	8	8
Total		1 350	1 350

Note 12. Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles évolue comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2011	Var. change	Transfert	Aug.	Dim.	31 déc.2012
Agencements et installations	1 090	1	-	67	-129	1 028
Matériel de bureau et informatique	7 482	36	-58	479	-3 949	3 991
Mobilier	1 115	4	-36	38	-4	1 117
Total	9 687	42	-94	583	-4 082	6 136

Les amortissements et dépréciations cumulés des immobilisations corporelles évoluent comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2011	Var. change	Transfert	Aug.	Dim.	31 déc.2012
Agencements et installations	420	0	-	148	-105	463
Matériel de bureau et informatique	6 542	34	-58	564	-3 933	3 149
Mobilier	762	3	-36	99	-5	823
Total	7 724	37	-94	811	-4 043	4 436

Les valeurs nettes des immobilisations corporelles évoluent comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2012	31 déc.2011
Agencements et installations	565	670
Matériel de bureau et informatique	841	940
Mobilier	295	353
Total	1 701	1 963

Note 13. Impôts différés**13.1. Impôts différés actifs et passifs reconnus**

Le détail des impôts différés constatés en résultat est présenté en Note 9 ci-dessus.

Les sources d'impôts différés actifs et passifs nets reconnus au 31 décembre 2012 sont les suivantes, présentées nettes par entité fiscale :

IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS NETS <i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2012	31 déc.2011
Déficits fiscaux reportables	7 767	5 305
Immobilisations incorporelles	-135	-142
Autres différences temporelles	-270	442
Impôts différés actifs	7 362	5 605

IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS NETS <i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2012	31 déc.2011
Immobilisations incorporelles	977	928
Autres différences temporelles	-481	-376
Impôts différés passifs	496	552

13.2. Impôts différés actifs non reconnus

Au 31 décembre 2012, les impôts différés actifs non reconnus sont constitués principalement de déficits indéfiniment reportables sur Fotolog pour 20,2 millions d'euros en base.

Note 14. Autres actifs financiers

Au 31 décembre 2012, les autres actifs financiers se décomposent comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2012	31 déc.2011
Titres mis en équivalence	2 841	1 475
Autres titres	128	130
Dépôts et cautionnements	417	505
Total	3 386	2 110

La variation des Titres mis en Equivalence est principalement due à l'acquisition en 2012 des titres Semilo (cf Note 3.1.)

Note 15. Clients et autres débiteurs

Toutes les créances clients sont d'échéance inférieure à un an.

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2012	31 déc.2011
Clients et factures à établir	70 172	81 329
Dépréciation	-2 730	-2 044
Clients et comptes rattachés	67 442	79 285

La valeur comptable indiquée ci-dessus représente l'exposition maximale au risque de crédit sur ce poste.

Les factures à établir correspondent principalement aux reversements à recevoir des opérateurs téléphoniques, au titre des mois de novembre et décembre, dans le cadre de l'activité paiement en ligne, qui n'étaient pas encore facturés au 31 décembre 2012.

Les créances clients comprennent les factures cédées dans le cadre de contrats d'affacturage lorsque le risque de crédit n'est pas transféré à la société d'affacturage. Lorsqu'il y a transfert du risque de crédit, les créances ainsi cédées sont décomptabilisées.

L'antériorité des créances commerciales à la date de clôture s'analyse comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2012	31 déc.2011
Non échues	52 171	63 518
0-30 jours	5 139	6 732
31-120 jours	4 333	2 894
120-360 jours	3 340	4 198
+ d'un an	2 459	1 943
Clients et comptes rattachés	67 442	79 285

Les dépréciations de créances commerciales ont évolué de la façon suivante au cours de l'exercice :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2012	31 déc.2011
Dépréciations : Solde au 1er janvier	2 044	2 169
Dotations de la période	1 361	240
Perte de valeur comptabilisée	-675	-188
Variation de périmètre	-	-177
Dépréciations : Solde au 31/12	2 730	2 044

La dépréciation correspond principalement à des créances échues pour lesquelles la recouvrabilité présente un risque au 31 décembre 2012.

i. Créances cédées sans transfert de risque de crédit

Les contrats d'affacturage conclus par Hi-Media SA, pour lequel la société a contracté une assurance crédit au préalable, n'entraînent pas de transfert de risque de crédit au Factor.

Le montant des créances cédées sans transfert de risque au 31 décembre 2012 s'élève à 11,8 M€.

ii. Créances cédées avec transfert de risque de crédit

Les conditions contractuelles du contrat d'affacturage (conclu en 2008) de la société Allopass SAS permettent le transfert des principaux risques et avantages liés aux créances cédées, et donc leur décomptabilisation du bilan.

En effet, selon IAS 39, les créances cédées à des tiers (contrat d'affacturage) sont sorties de l'actif du Groupe lorsque les risques et avantages qui leur sont associés sont substantiellement transférés à ces tiers et si la société d'affacturage prend notamment en charge le risque de crédit, le risque d'intérêt et de délai de recouvrement (Note 1.9).

Le risque de crédit correspond au risque de non recouvrement de la créance. Dans le cadre des contrats déconsolidants des entités du Groupe, le risque de crédit est supporté par la société d'affacturage, ce qui signifie que le Groupe n'est plus exposé aux risques de recouvrement de la facture et par conséquent la cession est réputée sans recours.

Le risque de taux et de délai de recouvrement correspond au transfert du risque financier lié à l'allongement de la durée de recouvrement des créances et au coût de portage y afférent. Dans le cadre des contrats déconsolidants des entités du Groupe, le taux de commission pour une cession donnée est uniquement ajusté en fonction de l'EURIBOR et du délai de règlement de la cession précédente. La commission de financement est d'ailleurs payée en début de période et n'est pas modifiée par la suite.

Le risque de dilution technique est lié au non paiement de la créance pour cause de défauts constatés sur les services rendus ou de litiges commerciaux. Pour chaque contrat déconsolidant signé par les entités du Groupe, la réserve de garantie ne couvre pas les risques généraux ni le risque de délai de paiement ; le fond de garantie est constitué pour couvrir les débits (avoirs...) de dilution technique.

Le montant des créances cédées avec transfert de risque de crédit ainsi décomptabilisées au sens d'IAS 39 dans le cadre de contrats d'affacturage au 31 décembre 2012 s'élève à 15,6M€.

La trésorerie disponible chez le factor dans le cadre de ces contrats s'élève à 4,6M€ au 31 décembre 2012.

Note 16. Autres actifs courants

Tous les autres actifs courants sont d'échéance inférieure à un an.

Les charges constatées d'avance correspondent principalement à la quote-part de charges facturées de marketing et de frais généraux relative à la période postérieure au 31 décembre 2012.

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2012	31 déc.2011
Actifs fiscaux et sociaux	11 347	10 685
Comptes-courants	420	616
Charges constatées d'avance	435	783
Fonds de garantie Factor	1 390	3 014
Compte d'avoirs disponibles HiPay	6 282	3 574
Autres	5 053	4 084
Autres actifs courants	24 928	22 756

Le poste Actifs fiscaux et sociaux est principalement constitué des créances de TVA et des créances d'IS.

Note 17. Trésorerie et équivalents de trésorerie

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2012	31 déc.2011
Parts d'OPCVM	2 000	900
Réserve disponible chez le factor	4 567	2 802
Disponibilités	7 916	14 223
Trésorerie et équiv. de trésorerie	14 483	17 925

La valeur comptable indiquée ci-dessus représente l'exposition maximale au risque de crédit sur ce poste.

Note 18. Capitaux propres

Pour la variation des capitaux propres consolidés du Groupe, se reporter en page 8 ci-dessus.

La valeur nominale de l'action Hi-Media s'élève à 0,10 €.

La gestion des capitaux propres concerne les capitaux propres tels que définis par les normes IFRS. Elle consiste essentiellement à décider du niveau de capital actuel ou futur ainsi que de la distribution de dividendes.

Les capitaux propres se décomposent en part des minoritaires et part du Groupe. La part des minoritaires est constituée de la part des actionnaires hors-Groupe de L'Odysée Interactive, Hi-Media Portugal et New Movil Media. Elle varie essentiellement en fonction des évolutions des réserves et résultats de ces filiales.

Les capitaux propres part du Groupe comprennent le capital social de Hi-Media S.A., diminué des titres d'autocontrôle détenus, ainsi que les réserves et résultats accumulés par le Groupe.

Le Groupe a la volonté de faire participer les salariés au capital via l'attribution de stock-options et d'actions gratuites.

Note 19. Emprunts et dettes financières

<i>en milliers d'euros</i>	solde au bilan au 31 déc.2012		<i>Monnaie d'émission</i>	<i>Échéance</i>	<i>Taux effectif</i>
	<i>Non courants</i>	<i>Courants</i>			
Crédit syndiqué	20 054	7 679	EUR	2016	Eur3M + 1,5% à +2%
Intérêts courus sur emprunts	-	61	EUR	2013	variable
Financement lié à l'affacturage	-	12 170	EUR	Indet.	Eur3M + 0,9 %
Découverts bancaires	-	-	EUR		variable
Total	20 054	19 910			

19.1. Crédit syndiqué

Hi-Media a souscrit le 16 juin 2011 une ligne de crédit syndiqué à hauteur de 40 M€.

Cette ligne de crédit se décompose en une ligne de 31,6 millions d'euros (tranche A), et une ligne de 8,4 millions d'euros (tranche B), d'une durée de cinq ans.

La tranche A a été tirée dans son intégralité le 16 juin 2011. Elle a permis :

- le remboursement à hauteur de 19,4 M€ de l'emprunt syndiqué souscrit le 7 novembre 2007, ainsi que la tranche complémentaire souscrite le 31 août 2009 par avenant à ce contrat, destinée à financer les coûts d'acquisition des actions Adlink Internet Media et les coûts de restructuration liés à cette opération,

- le remboursement à hauteur de 12,2 M€ du crédit vendeur mis en place le 31 août 2009 dans le but de financer l'acquisition d'AdLink Internet Media.

La tranche B doit permettre au Groupe de financer des investissements et des acquisitions. Elle a été tirée à hauteur de 6,6 M€ au 31 décembre 2012.

Le remboursement de 6,9 M€ présenté dans la ligne « Remboursements d'emprunts » du tableau de flux de trésorerie consolidé au 31 décembre 2012 correspond essentiellement aux flux suivants :

- Règlement des échéances de la tranche A du crédit syndiqué souscrit en 2011, pour un montant de 6,3 M€
- Règlement de la première échéance de la tranche B du crédit syndiqué souscrit en 2011, pour un montant de 0,6 M€

Conformément au contrat d'emprunt signé en juin 2011, il avait été souscrit en 2011:

- un premier swap de taux d'intérêt payeur fixe / receveur variable Euribor 3 mois (échéance juin 2016) pour un notionnel de 16 M€
- un second swap de taux d'intérêt payeur fixe / receveur variable Euribor 3 mois (échéance juin 2016) pour un notionnel de 15,6 M€

Ces swap de taux se substituent à ceux mis en place en février et juillet 2008 dans le cadre de l'ancienne convention de crédit d'octobre 2007.

L'application de la comptabilité de couverture s'est poursuivie sur l'exercice 2012. Ainsi, la variation de juste valeur des swaps a été comptabilisée en moins des capitaux propres avec pour contrepartie une dette non courante.

Les covenants et nantissements se rapportant au crédit syndiqué sont respectivement décrits en note 25.3 et 25.4.

19.2. Financement lié à l'affacturage

Les créances cédées dans le cadre de contrat d'affacturage sans transfert du risque de crédit ne sont pas décomptabilisées (cf. Note 15 Clients et autres débiteurs). En contrepartie du financement reçu lors de la cession de ces créances, le Groupe reconnaît une dette financière. Cette dette financière ne présente pas d'échéances contractuelles, elle augmente avec les cessions de créances et diminue lors du règlement de ces dernières par les débiteurs.

Note 20. Provisions non courantes

20.1. Détail des provisions non courantes

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2012	31 déc.2011
Provisions pour risque et charges	537	765
Indemnités de fin de carrière	709	570
Provisions non courantes	1 246	1 335

Les provisions pour risques et charges sont essentiellement dues à des litiges commerciaux et des litiges prud'homaux.

20.2. Avantages au personnel

L'évaluation des engagements est calculée selon la méthode des unités de crédit projetées.

Les engagements ont été calculés conformément aux dispositions de la convention collective de la Publicité pour Hi-Media et Hi-Pi, de la convention collective SYNTEC pour l'Odysée Interactive et Allopass et de la convention collective des Journalistes et de la convention collective de la Presse d'information spécialisée pour BNE.

L'évolution de la provision relative aux engagements de retraite du Groupe évolue comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2012	31 déc.2011
Valeur actualisée des obligations au 1er janvier	570	482
Coût des services rendus et coût financier	40	35
Pertes/(gains) actuariels comptabilisés en capitaux propres	99	53
Variation de périmètre	-	-
Valeur actualisée des obligations au 31 décembre	709	570

Les hypothèses utilisées pour l'évaluation des engagements de retraite pour les entités françaises à la clôture sont les suivants :

	2012	2011	2010
Taux d'actualisation	3,00%	3,80%	4,45%
Taux d'augmentation future des salaires	2,50%	2,50%	2,50%
Age de départ à la retraite (Cadres)	65 ans	65 ans	65 ans
Age de départ à la retraite (Non Cadres)	62 ans	62 ans	62 ans
Table de survie	INSEE F 2006	INSEE F 2006	INSEE F 2006

Note 21. Dettes non courantes

Les dettes non courantes sont principalement constituées de la juste valeur des instruments financiers de couverture souscrits dans le cadre de l'emprunt (cf. Note 19).

Note 22. Autres dettes et passifs courants

Toutes les autres dettes sont d'échéance inférieure à un an.

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2012	31 déc.2011
Dettes fiscales et sociales	16 779	19 059
Dettes sur immobilisations	305	340
Produits constatés d'avance	311	216
Autres dettes	1 768	2 586
Autres dettes courantes	19 164	22 201

Le poste Dettes fiscales et sociales est principalement constitué des dettes de TVA et de dettes envers des organismes sociaux.

Note 23. Informations sectorielles

23.1. Résultat par activité

	Publicité		Micro-paiement		Publishing		Eliminations		Total	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Chiffre d'affaires	93 750	110 771	106 513	123 994	11 504	12 194	- 17 032	- 17 032	194 736	229 927
<i>dont réalisé sur les sites du Groupe</i>	<i>9 563</i>	<i>8 771</i>	<i>616</i>	<i>2 126</i>	<i>11 504</i>	<i>12 194</i>	<i>- 8 778</i>	<i>- 9 185</i>	<i>12 905</i>	<i>13 906</i>
Marge Brute	33 219	39 162	24 877	26 848	8 809	9 450			66 904	75 460
Résultat opérationnel par activité	7 603	11 206	7 281	10 493	2 760	3 763			17 644	25 462
<i>Taux de rentabilité</i>	<i>8 %</i>	<i>10 %</i>	<i>7 %</i>	<i>8 %</i>	<i>24 %</i>	<i>31 %</i>			<i>9 %</i>	<i>11 %</i>
Retraitement de la marge générée par les entités Publishing sur les autres entités du Groupe	- 2 869	- 2 631	- 123	- 272	2 992	2 903			-	-
Résultat opérationnel par activité retraité	4 734	8 575	7 157	10 221	5 752	6 666			17 644	25 462
<i>Taux de rentabilité</i>	<i>5 %</i>	<i>8 %</i>	<i>7 %</i>	<i>8 %</i>	<i>50 %</i>	<i>55 %</i>			<i>9 %</i>	<i>11 %</i>
Produits et charges non alloués hors stock options et actions gratuites									- 7 512	- 7 898
Résultat opérationnel avant valorisation des stock options et actions gratuites									10 132	17 564
Valorisation des stock options et actions gratuites									- 669	- 1 241
Autres produits et charges non courants									- 398	- 288
Résultat opérationnel									9 065	16 035
Résultat financier									- 1 965	- 1 753
Quote-part des résultats MEE									- 638	15
Impôts									- 533	- 3 034
Résultat net									5 930	11 263
Part du Groupe									5 483	10 789

23.2. Total actif

	Ventes d'espaces publicitaires		Paiement en ligne		Publishing		Eliminations		Total	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Total actifs Net	135 455	157 232	139 981	141 337	33 384	32 277	- 55 787	- 69 938	253 033	260 908

Hi-Media SA, tout en possédant principalement des actifs liés à l'activité de ventes d'espaces publicitaires, détient également les infrastructures de la holding. Ces actifs d'infrastructure ont été laissés dans le secteur ventes d'espaces publicitaires.

23.3. Chiffre d'affaires par zone géographique

	France		Reste du Monde		Eliminations		Total	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Chiffre d'affaires	156 227	186 504	62 164	71 556	-23 656	-28 133	194 736	229 927

Note 24. Plan d'option de souscription d'actions et attributions d'actions gratuites**24.1. Options de souscriptions d'actions**

	Plan n°7	Plan n°8	Plan n°9	Plan n°10	Plan n°11	Plan n°12	Total
Date d'assemblée	25 avr. 03	25 avr. 03	25 avr. 03	24 avr. 08	3 mai 11	3 mai 11	
Date du Conseil d'Administration	26 mai 03	10 juil. 03	12 janv. 05	19 déc. 08	31 janv. 12	27 août 12	
Nombre total d'actions attribuées ⁽¹⁾	500 000	350 000	150 000	50 000	385 000	105 000	1 540 000
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	50 000	-	58 000	50 000	385 000	105 000	648 000
Dont nombre d'actions pouvant être souscrites par des mandataires sociaux	50 000	-	-	-	-	80 000	130 000
Dont nombre d'actions pouvant être souscrites par les dix premiers attributaires salariés	-	-	49 000	-	232 500	-	281 500
Point de départ d'exercice des options	26 mai 05	10 juil. 05	12 janv. 07	19 déc. 08	31 janv. 12	27 août 12	
Date d'expiration	25 mai 13	10 juil. 13	12 janv. 15	14 mai 18	31 janv. 22	27 août 22	
Prix de souscription (en euros) ⁽²⁾	0,33	0,35	1,14	1,81	2,13	1,93	
Modalités d'exercice ⁽³⁾	A	A	A	C	A	A	
Nombre d'actions souscrites au 31/12/12	450 000	350 000	65 500	-	-	-	865 500
Options annulées durant la période	-	-	10 500	-	-	-	10 500
Options restantes	50 000	-	47 500	50 000	385 000	105 000	637 500

⁽¹⁾ Options attribuées aux salariés présents à ce jour dans la société, les salariés ayant quitté la société ne pouvant conserver le bénéfice de ces options.

⁽²⁾ Prix de souscription des options calculé au jour de l'attribution des options et correspondant à la moyenne pondérée des cours de bourse des 20 dernières séances (pour certains plans, un abattement de 5% a été effectué).

⁽³⁾ Modalité A : 100 % des options peuvent être exercées à l'issue d'une période de 2 ans après le Conseil d'Administration ayant attribué ces options.

Modalité B : 1/3 des options peuvent être exercées à l'issue d'une période de 2 ans après le Conseil d'Administration ayant attribué ces options, puis 1/3 l'année suivante et le tiers restant 4 ans après l'attribution.

Modalité C : 1/6 à l'issue de chaque trimestre suivant le point de départ d'exercice des options

Le nombre d'options et moyenne pondérée des prix d'exercice sont les suivants :

	2012		2011	
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
Options en circulation à l'ouverture	158 000	1,10	202 500	1,03
Options attribuées durant la période	490 000	2,09	-	-
Options exercées durant la période	-	-	44 500	0,78
Options annulées durant la période	-	-	-	-
Options en circulation à la clôture	637 500	1,86	158 000	1,10
Options pouvant être exercées à la clôture	637 500	1,86	158 000	1,10

Les paramètres retenus pour la valorisation des plans d'options de souscription d'actions accordés après le 7 novembre 2002 sont les suivants :

Date du Conseil d'Administration	26 mai 03	10 juil. 03	12 janv. 05	19 déc. 2008	31 janv. 12	27 août 12
Nombre d'options attribuées	500 000	350 000	150 000	50 000	385 000	105 000
Juste valeur d'une option à la date d'attribution	0,36	0,36	1,45	0,06	0,42	0,45
Juste valeur du plan à la date d'attribution	179 424	125 034	217 270	3 000	228 611	47 250
Prix d'exercice de l'option	0,33	0,35	1,14	1,81	2,13	1,93
Volatilité attendue du prix de l'option	212%	208%	184%	51%	55%	51%
Durée de vie attendue	4 ans	4 ans	4 ans	2 ans	2 ans	2 ans
Dividende attendu sur les options	-	-	-	-	-	-
Taux d'option caduque retenu	-	-	-	-	-	-
Taux d'intérêt sans risque retenu	3,11%	2,80%	2,94%	3,51%	0,96%	0,10%

24.2. Attributions d'actions gratuites

	Plan n°19	Plan n°20	Plan n°21	Plan n°22	Plan n°23	Plan n°24	Total
Date d'assemblée	24 avr. 08	24 avr.08	24 avr.08	24 avr.08	03-mai-11	03-mai-11	
Date du Conseil d'Administration	30 nov.09	19 juil.10	02 déc.10	26 janv.11	31 janv. 12	27-août-12	
Nombre total d'actions attribuées	346 000	15 000	55 000	80 000	351 500	140 000	987 500
Dont nombre d'actions pouvant être définitivement attribuées à des mandataires sociaux	-	-	-	-	-	80 000	80 000
Dont nombre d'actions pouvant être définitivement attribuées aux dix premiers attributaires salariés	-	-	-	-	243 000	-	243 000
Nombre d'actions annulées	248 400	-	15 000	25 000	-	-	288 400
Nombre d'actions définitivement attribuées au 31 décembre 2012	-	-	-	-	-	-	-
Nombre d'actions pouvant être définitivement attribuées	97 600	15 000	40 000	40 000	351 500	140 000	684 100
Fin de la période d'acquisition	30 nov.12 30 nov.13						
Fin de la période de conservation	30 nov.13	19 juil.14	02 déc. 14	26 janv. 15	31 janv. 16	27-août-16	
Cours de l'action à la date du conseil d'administration	4,68	4,4	3,28	3,97	2,24	2,16	
Décote d'incessibilité	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	
Juste valeur de l'action gratuite	3,58	3,54	2,39	2,98	1,91	1.84	

Note 25. Engagements hors-bilan**25.1. Engagements reçus**

Dans le cadre de l'acquisition du Groupe AdLink Internet Media AG, Hi-Media bénéficie d'une clause de garantie de passif en matière fiscale jusqu'au terme de la prescription.

En vertu d'un protocole signé le 17 février 2012, Hi Media dispose d'une promesse d'achat des actions de La Tribune Nouvelle qu'elle détient par l'actionnaire principal de cette dernière.

25.2. Engagements donnés

Le bail signé le 15 mai 2008 concernant les locaux hébergeant les activités françaises du Groupe représente un engagement de 1,6 M€ par an (montant non indexé) jusqu'au 15 décembre 2017.

En vertu d'un protocole signé le 25 mai 2011, un actionnaire de Hi Midia Brasil dispose d'une option d'achat des actions de Hi Midia Brasil détenues par Hi-media SA.

25.3. Covenants

La souscription de la ligne d'emprunt syndiqué, évoquée en Note 19 Emprunts et dettes financières, porte obligation pour Hi-Media de respecter des covenants basés sur les ratios financiers suivants, calculés conformément aux définitions du contrat bancaire :

- Ratio d'endettement financier R1 (Endettement consolidé net / EBITDA consolidé) inférieur ou égal à 2,5
- Ratio de Gearing R2 (Endettement consolidé net / Fonds propres consolidés) inférieur ou égal à 0,65

Au 31 décembre 2012, Hi-Media respecte les deux ratios.

25.4. Nantissements

Dans le cadre de la ligne de crédit syndiqué souscrite par Hi-Media (cf. Note 19 Emprunts et dettes financières ci-dessus), Hi-Media a nanti au profit des établissements de crédit participants les titres de ses filiales Allopass SAS, L'Odysée Interactive SAS et Hi-Pi SARL ainsi que le fonds de commerce de Hi-Media SA.

25.5. Litiges

Des litiges prud'homaux sont nés avec des ex-salariés contestant la légitimité de leurs licenciements. La société a enregistré les provisions qu'elle a jugées nécessaires en fonction de son appréciation du juste fondement des actions des demandeurs.

Note 26. Evénements intervenus depuis le 31 décembre 2012

En date du 12 février 2013, Hi-Media SA a procédé à l'acquisition de la société TheBluePill, société spécialisée dans le marketing direct et l'affiliation. Cette acquisition a été réalisée pour un prix initial de 200 K€. Le protocole d'acquisition prévoit une clause de complément de prix dont le montant est plafonné à 200 K€.

Note 27. Transactions entre parties liées**27.1. Rémunérations des membres des organes de direction**

Les rémunérations incluent la rémunération du Directeur Général et des jetons de présence versés aux administrateurs non rémunérés par la Société (5 administrateurs). Les rémunérations et avantages relatifs aux membres des organes de direction s'élèvent à 412 K€ au 31 décembre 2012 (dont 12 K€ au titre de la charge relative à la valorisation des actions gratuites pour 2012) contre 1 029 k€ au 31 décembre 2011. La diminution des rémunérations des organes de direction est principalement due au départ du Directeur Général Délégué courant 2011.

27.2. Transactions avec les filiales

Hi-Media SA facture à ses filiales des frais d'advertising, des frais de holding (management fees) ainsi que des frais de marque et des refacturations de personnels qui sont éliminés dans les comptes consolidés.

27.3. Autres parties liées

Durant 2012, aucune autre opération significative n'a été réalisée avec :

- des actionnaires détenant un droit de vote significatif dans le capital de Hi-media S.A.,
- des membres des organes de direction, y compris les administrateurs,
- des entités sur lesquelles un des principaux dirigeants exerce le contrôle, un contrôle conjoint, une influence notable ou détient un droit de vote significatif.